

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 31

Artikel: Lausanne, 4 août 1894
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194405>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

SUISSE: un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER: un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Lausanne, 4 août 1894.

Nos journaux quotidiens n'ayant pu se procurer à temps le texte complet du discours prononcé mercredi à la tribune du tir cantonal par M. Néf, député de Lausanne, ils ont dû se borner à le mentionner. Nous avons dès lors prié l'orateur de vouloir bien nous mettre en écrit ses belles et patriotiques paroles. Les voici :

Messieurs et chers concitoyens,

Quelqu'un me disait dernièrement : « Je ne sais pas ce que c'est que la Patrie! Je suis humanitaire. »

Humanitaires? Messieurs, j'espère que nous le sommes tous! Nous le sommes ici-même, dans cet exercice guerrier, où nous travaillons en définitive au bien de l'humanité tout entière, en nous rendant capables de maintenir au milieu d'elle cette petite patrie, à l'école de laquelle nous n'avons jamais appris autre chose que l'amour et le service de l'humanité.

Comment la Suisse, notre mère, nous aurait-elle nourris d'un autre lait que de celui qui découle de sa propre substance, c'est-à-dire de la fusion des natures diverses dont elle est issue. Nous venons dans cet instant d'être émus en écoutant le *Ranz-des-vaches*, ce chant national et grandiose des pâtres de Fribourg; il succédait à la note claire et précise d'un citoyen de Genève dont nous avons applaudi le discours. Nous avons au milieu de nous les hommes des petits cantons de la Suisse primitive, continuant, en notre siècle, à soigner leurs troupeaux, comme le faisaient leurs ancêtres du Grutli; et nous avons la famille inventive et impressionnable des horlogers de la Chaux-de-Fonds. Nous avons des cœurs profondément catholiques, nous en avons de profondément protestants. Nous avons des races, nous avons des langues différentes et des aspirations qui ne sont pas toujours identiques!

En voyant le respect, la confiance, l'amour réciproques de ces natures si diverses, unies dans une même pensée, je m'écrie : « Voilà la Suisse, voilà la patrie. » Je dis aussi : « Voilà l'humanité. »

Ne séparons donc jamais ce qui est inséparable, ces trois cercles concentriques dont tout homme se trouve entouré : la famille, la patrie, l'humanité; et, très éloignés d'un patriotisme qui serait égoïste et orgueilleux, aimons la famille, école pour la patrie; la patrie, école pour l'humanité.

Je porte mon toast à ce profond respect

des natures individuelles qui est le caractère même de notre patrie suisse et qui légitimera toujours son existence devant l'humanité!

Chasseurs et gendarme.

Un gendarme, vêtu en bourgeois, buvait un jour chopine au petit restaurant de l'hôtel du Nord, à Aigle.

Seul en ce moment dans l'établissement, il ne pouvait lier conversation avec personne; il ne se souciait pas de lire non plus les journaux : la chronique, les faits divers, les choses politiques lui étaient déjà connus; il lisait tout cela au poste dans la *Revue* du caporal. Dès sa place, il se mit donc tranquillement à observer les allants et venants qui se croisaient sans cesse dans la rue.

Tout à coup, au milieu de tout ce monde, il aperçut quatre citoyens, qu'il connaissait parfaitement pour être des chasseurs émérites en même temps que braconniers enragés. On paraissait, dans ce groupe, discuter à voix basse, tout en ayant yeux et oreilles au guet.

La chasse étant en ce moment fermée, il ne faut donc point s'étonner si des soupçons s'emparèrent bien vite de notre Pandore; il ne pouvait en effet attribuer au hasard cette rencontre de quatre chasseurs, dont l'un surtout avait dû faire, pour se rendre à Aigle, plus d'un kilomètre à pied. Il y avait certainement là une entente, le projet d'une partie qui mûrissait chez ces passionnés disciples de saint Hubert, projet que des circonstances inattendues peut-être exigeaient que l'on exécutât sans plus tarder. Bref, ce groupe lui parut tout de suite suspect et, dans la cervelle de notre gendarme, les soupçons se transformèrent bientôt en complète certitude.

Il tira la sonnette et le garçon de l'établissement apparut aussitôt :

— Je vais me mettre à cette table tout au fond, avec mes trois déçis, lui dit-il, je vais faire semblant de dormir, et s'il entre quelqu'un au café, pas un mot et surtout ne dites pas qui je suis, vous entendez; tenez, voilà un franc pour vous, mais pas un mot; compris?

— Bien! bien! c'est entendu.

Et notre gendarme de simuler aussitôt un profond sommeil, sa tête reposant sur la table, enfouie dans ses bras. Pour compléter l'illusion, il avait préalablement répandu à ses côtés le contenu de son verre

Il n'attendit pas longtemps. Les quatre chasseurs, en bons Vaudois, ne voulaient pas se séparer sans avoir pris un verre ensemble et, ainsi que le gendarme l'avait prévu, ils entrèrent les uns après les autres au restaurant de l'hôtel.

— Qui est ça pour un, celui qui dort là-bas au fond? demanda l'un des chasseurs au garçon.

— Je ne le connais pas, répondit ce dernier; il y a d'abord une demi-heure qu'il est là à dormir; il faut le laisser tranquille. Quand ça lui aura passé, il partira.

— Peut-être bien! dit un autre; en tout cas, c'en est un qui n'a pas soif! Bref, laissez-moi ce gaillard tranquille et causons de notre affaire de demain.

Nos compagnons, se croyant donc en toute sécurité, devisèrent à cœur ouvert. Comme vous le pensez bien, le gendarme ne perdait pas un mot de cette intéressante conversation. Ses soupçons de tout à l'heure n'étaient que trop fondés et c'était bien une partie de chasse en contrebande qui avait réuni à Aigle nos quatre particuliers.

Il s'agissait d'aller au chamois, et pour cela il fallait aller bien loin et bien haut; nos chasseurs le savaient assez. Ils échangèrent donc successivement leurs idées, discutèrent longuement les plans de la partie et finirent par se donner rendez-vous pour le lendemain, à telle heure, à un endroit bien connu d'eux tous.

Ils achevèrent ensuite leur consommation, payèrent et sortirent sans plus se soucier de l'homme à la blouse, qui paraissait toujours dormir on ne peut mieux.

Le rendez-vous convenu par les chasseurs était près d'un gros roc, appelé la *Grosse pierre*, situé au lieu dit la *Chaux de Tompay*, un peu plus haut que les Agittes.

Ce roc, dit la *Grosse pierre*, bien connu des habitants de la contrée, présente